

**50. Question de Monsieur Kevin LIKAJ, conseiller communal, du 9 décembre 2020 -- Vraag van de heer Kevin LIKAJ, gemeenteraadslid, van 9 december 2020.**

*Le Climat dans le quartier des Azalées et la poursuite sereine de l'étude des conclusions sur les réaménagements*

La période de test des nouveaux aménagements dans le quartier Azalées touche à sa fin et l'heure est maintenant à l'analyse des conclusions.

Si je me réjouis de la concertation avec les riverains, force est de constater que certains groupes idéologiques tentent d'intimider et d'harceler les commerçants et les habitants qui ne penseraient pas comme eux.

Plusieurs citoyens et commerçants m'ont fait parvenir une série d'e-mails de pression, d'intimidation et de chantage à leur égard pour la simple raison qu'ils sont plutôt réticents aux aménagements.

Il est également intéressant de noter que ces agissements intolérables et nauséabonds proviennent principalement de personnes extérieures au quartier qui tente de cristalliser la situation et polariser le débat.

Il va de soi que chacun a le droit d'exprimer son opinion et que chaque point de vue doit être pleinement considéré.

Il est primordial de restaurer le calme et la confiance des habitants et commerçants du quartier dans le processus d'analyse des réponses de l'enquête et les assurer que leur avis sera bien pris en considération et non pollué par des groupes extérieurs.

Voici donc mes questions :

1. Comment s'assurer que les répondants du questionnaire qui ont indiqué venir du quartier y habitent ou travaillent effectivement ?
2. Les avis des riverains seront-ils prépondérants aux avis des non riverains ?
3. Comment envisagez-vous la mise en place de la révision du plan de circulation sur base des avis des riverains ? Proposerez-vous de nouveaux modèles alternatifs ? Les riverains pourront-ils faire des propositions pour adapter le plan de circulation actuel ? Y aura-t-il de nouvelles phases tests pour ces nouveaux modèles ? Si oui, quand seront-ils testés ? Les riverains pourront-ils donner leur avis sur leur préférence quant aux nouveaux modèles proposés ?

Réponse :

Nous avons bien reçu votre question écrite concernant le quartier Azalées et la poursuite sereine de l'étude des conclusions sur les réaménagements. Je vous prie de trouver ci-dessous les réponses à vos questions.

L'aménagement du quartier des Azalées s'inscrit dans le cadre du plan régional Good Move dont l'un des objectifs est d'apaiser les quartiers et de proposer un meilleur partage de la voirie pour tous les types d'usagers. Ce quartier est une petite partie d'une maille définie dans Good Move et qui s'étend de la place Meiser à Stephenson.

C'est dans ce cadre et suite à la situation sanitaire que nous avons choisi de lancer un réaménagement du quartier. Rapidement, nous avons remarqué que le quartier subissait un trafic de transit important et que la fermeture puis la mise en sens unique de l'avenue des Azalées protégeais. Depuis le mois de mai 2020, nous avons réalisé plusieurs tests et comptages.

Sur base de ces tests et comptages, de nombreux éléments ont été récoltés pour alimenter notre réflexion. Nous avons également lancé plusieurs initiatives afin de collecter l'avis des citoyens.

Ainsi, en décembre 2020 nous avons organisé deux soirées de dialogue. Ces soirées étaient réservées aux habitants, commerçants et représentants des écoles du quartier. Ils ont pu donner leurs suggestions, avis et commentaires sur différentes propositions. Vous pouvez trouver la présentation qui est envoyé à tous les participants en pièce jointe. Ce sera l'une de ces propositions qui sera mise en œuvre après une décision du Collège.

En parallèle, nous avons lancé une enquête en ligne à destination d'un public plus large. Au total, plus de 1400 personnes ont participé à l'enquête. Chaque répondant a dû indiquer son code postal lorsqu'il répondait à l'enquête.

Le Collège ne souhaite pas agir dans la précipitation afin d'analyser avec tout le sérieux nécessaire les avis et propositions qui ont été formulés. L'enquête est toujours en cours de traitement. Le Collège prends jusqu'au fin janvier 2021 pour revenir avec un calendrier précis des décisions que nous allons prendre ainsi que la manière de les expliquer, justifier et communiquer. C'est ainsi que les participants des soirées ont également été informés. Vous pouvez lire la correspondance avec eux dans la pièce jointe.

J'espère avoir pu répondre à vos questions et vous prie de recevoir, Monsieur le Conseiller, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.